

ANNEXE 1

Comparaison sur la base d'un taux de 12€/m² de SHON

Opérations à titre d'exemple	Surface en m ²	Communauté urbaine de Bordeaux			
		délibérations 1977/2006 Zone AU-N	délibérations 1977/2006 Zone U	1 ^{er} principe	2 ^e principe
Immeubles d'habitation	400	16 328,85 €	5 181,95 €	4 344,00 €	3 956,00 €
Hors habitation stricte	2 000	6 736,54 €* 21 227,51 €*	6 736,54 €	21 600,00 €	18 516,00 €
Logements sociaux					
Bordeaux: opération de lotissement en maisons de ville	2060	-	18 403,38€	16 464,00 €	19 020,00 €
Cenon: opération de logements sociaux	912,40	-	10 042,00 €	9 253,44 €	9 265,44 €
Opérations mixtes					
Bordeaux - Ilot G. Bonnac (Logements et autres activités)	15 267 8 613	- -	183 011,39 € 10 224,10 €	95 206,00 € 64 878,00 €	156 996,00 € -
			193 235,49 €	160 084,00 €	156 996,00 €
Opération autres activités					
Décathlon Bordeaux Lac	12 923	-	102 241,00 €	90 738,00 €	91 254,00 €

* Les délibérations de 1997 et 2006 prônaient un dispositif d'allègement du montant de la PRE pour les activités économiques dans les zones N et AU :

- Si le réseau est existant c'est le forfait zone U qui est appliqué soit 6 236,54 €
- Si le réseau est à créer c'est le forfait zone AU et N qui est appliqué soit 21 227,51 €